

E 2001 (D) 1/32

*Le Ministre de Suisse à Rome, P. Ruegger,
au Chef du Département politique, G. Motta*

L

Rome, 5 décembre 1936

Je vous ai relaté, la semaine dernière¹, les paroles particulièrement amicales pour notre pays que M. Mussolini a prononcées à l'occasion du récent dîner au Quirinal. Peu avant cette conversation, le Ministre des Affaires Etrangères, M. Ciano, m'avait pris à part pour témoigner de son désir de voir s'affirmer l'amitié italo-suisse. Je suis bien aise de ces bonnes dispositions, sur lesquelles nous devons compter. Car je ne vous cacherais pas, Monsieur le Conseiller fédéral, que bien souvent, au cours des derniers mois, je me suis posé la question de savoir ce qui pourrait être fait pour *assurer la continuité*, dans toute éventualité, des sentiments d'amitié et de compréhension dont le Chef du Gouvernement a fait preuve à notre égard depuis son arrivée au pouvoir. Pour la même raison, j'espère vivement — et je l'ai dit à plusieurs reprises à M. Ciano — que le Ministre des Affaires Etrangères d'Italie aura bientôt, soit à Genève, soit ailleurs, l'occasion de s'entretenir personnellement avec vous-même. Ce serait, j'en suis sûr, très important et extrêmement utile à tous égards.

L'autre jour, M. Ciano avait, à vrai dire, un but précis². Il est venu me confirmer que l'Italie attachait le plus grand prix à voir la Suisse prendre position dans la question de la reconnaissance de l'«Impero» et faciliter ainsi, par le poids de son autorité morale, l'évolution en cours. J'ai répondu — je crois dans les mêmes termes sympathiques, mais prudents, que M. Tamaro, actuellement à Rome, me dit avoir entendu de votre bouche — que le problème était mis à l'étude. J'ai aussi

1. Cf. n° 324.

2. *Remarque marginale de Motta*: Naturellement!

7 DÉCEMBRE 1936

955

cru devoir faire allusion au fait que la Suisse, elle aussi, a quelques intérêts en Ethiopie.

Aujourd'hui encore, je crois pouvoir admettre que nous pourrions obtenir des assurances analogues à celles accordées à l'Allemagne et au Japon. Mais je me rends pleinement compte que tous les aspects internationaux du problème ne peuvent être jugés, en connaissance de cause, qu'à Berne.